

Les inscriptions se dérouleront les
Vendredi 08 Juin et
Mardi 12 juin 2012



De 16h30 à 19h
Maison des associations
467 rue de la République -
BRULEY

Seront **obligatoires**:

Le numéro CAF + Les attestations d'aide aux temps
libres ou MSA

Le carnet de santé de l'enfant

La carte Familles Rurales 2012

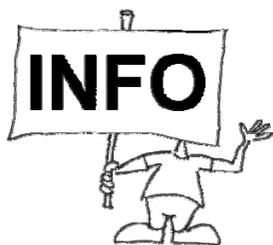
(vendue sur place si vous ne l'avez pas encore)

Le chèque de règlement ou chèques vacances

Enveloppe timbrée pour justificatifs

Le dossier d'inscription téléchargeable:

<http://territoirenordtoulois.over-blog.com/>



Inscriptions :

Elisabeth POIRSON

03 83 43 43 11

Les dossiers complétés devront être impérativement
rendus avant le **vendredi 15 juin 2012 au plus tard!**



du 9 au 27 Juillet
2012 à Bruley



11-16 ANS

ESPACE JEUNES

du 9 au 27 juillet 2012

Pour les jeunes
de 11 à 16 ans

- Inscription à la semaine et toute la journée: pour monter des projets
- Accueil salle au-dessus de la mairie à Bruley, les jeunes prépareront des activités, apprendront à gérer, monter et réaliser des projets ! (loisirs, choix des activités, prises de contacts, gestion du budget, ...).

*Alors si tu as envie de venir,
pour préparer des activités, des mini
camps, pour se retrouver, partager un
bon moment, ...
On t'attend à partir du lundi 9 juillet!!*

Projets :

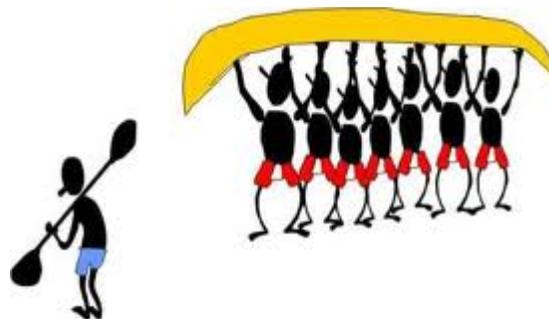
- Nuit sous tentes
- Mini séjour itinérant vtt lac de la Madine
- Piscine Vandoeuvre + activités sportives sur place
- Journée à St Dié des Vosges pour la semaine de la Liberté
-etc



TARIFS À LA SEMAINE

| | QF* < 800 € | QF* > 800 € | Non Allocataire CAF |
|----------------------------------|---|------------------------------------|---------------------|
| |  | PS CAF = 0,48 €/h ATL = 3,80€/j | PS CAF = 0,48 €/h |
| Accueil jeunes | 39,60 € | 58,80 € | 78 € |
| Mini Séjour Itinérant VTT | Déduire 25 € pour les jeunes du Territoire + aide la CAF | | 125 € |

* QF : Quotient Familial attribué par la CAF



Les aides aux temps libres CAF, MSA
Sont à déduire ainsi que la prestation de service CAF .
La prestation de service et l'aide aux temps libres sont cumulables.